RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ASP
Agence de Services et de Paiement

Le Président directeur général

Décision n°2021/138 /PDG
Portant délégation de signature

Le Président directeur général de l'Agence de services et de paiement

Vu les articles L 313-1 et suivants du Code rural et de la pêche maritime,
Vu l'article R 313-25 du Code rural et de la pêche maritime,
Vu le décret du 30 octobre 2018 portant renouvellement du Président directeur général de l'Agence de services et de paiement,

Décide

Article 1er : concernant les documents ayant une incidence financière relevant de la **Direction régionale Normandie,** délégation permanente de signature est donnée à :

Délégataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Franck CHARON	Directeur régional	- Au titre des crédits de fonctionnement et d'investissement, engager l'établissement dans la limite de 40 000 € HT et exécuter les marchés signés par la Direction générale - Signer les ordres de mission et certifier les frais de déplacement - Certifier toute pièce de dépense et de recette - Signer tout document relevant de la direction régionale en dehors des courriers parlementaires - Signer les conventions, marchés et avenants conclus dans le cadre de l'activité concurrentielle - Au titre des crédits d'intervention, signer et engager juridiquement les décisions ou conventions attributives d'aides - Liquider et ordonnancer les aides - Signer les ordres de mission et certifier les frais de déplacement - Signer les documents et contrats relatifs au recrutement de personnel temporaire sur les métiers de contrôleur et de gestionnaire administratif contrôles.
Anne-Sophie SIMON	Directrice régionale adjointe	
Daniel GUILLOT	Chef du service agriculture développement rural et pêche	*En cas d'empêchement du Directeur régional et de la directrice régionale adjointe et pour son domaine de compétence :* - Certifier toute pièce de dépense et de recette - Liquider et ordonnancer les aides agricoles - Signer tout document relevant de son domaine de compétence en dehors des courriers parlementaires
Jean-Philippe LE PALLEC	Chef du service des contrôles	*En cas d'empêchement du Directeur régional et de la Directrice régionale adjointe et pour son domaine de compétence et son site :* - Certifier les frais de déplacement - Certifier toute pièce de dépense et de recette - Signer tout document en dehors des courriers parlementaires
Ségolène GROUALLE	Cheffe du service de la formation professionnelle emploi -aides économiques	*Pour son domaine de compétence :* - Certifier les frais de déplacement - Certifier toute pièce de dépense et de recette - Signer tout document en dehors des courriers parlementaires - Liquider et ordonnancer les aides

2 rue du Maupas – 87040 Limoges cedex 01
Tél. 05 55 12 00 00 – Fax 05 55 12 00 14
www.asp-public.fr – siret 130 006 372 00010

Délégataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Céline GILLES	Adjointe au chef du service agriculture développement et pêche	*Pour leur domaine de compétence et leur site :* - Liquider et ordonnancer les aides - Signer tout document en dehors des courriers parlementaires
Yannick MISMETTI	Chef du secteur formation professionnelle emploi et aides économiques du site de Caen	
Régis BLAIZOT	Chef du secteur formation professionnelle emploi et aides économiques du site de Rouen	

Article 2 : concernant les documents sans incidence financière relevant de la **Direction régionale Normandie**, délégation permanente de signature est donnée à :

Délégataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Franck CHARON	Directeur régional	- Signer tout document relevant de la direction régionale Normandie, hors courrier parlementaire - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire et secondaire -Signer les congés annuels et les autorisations d'absence
Anne-Sophie SIMON	Directrice régionale adjointe	
Ségolène GROUALLE	Cheffe du service de la formation professionnelle emploi -aides économiques	*Pour leur domainde de compétence :* - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire *En cas d'empêchement du directeur régional et de la directrice régionale adjointe et pour leur domaine de compétence :* - Signer tout document relevant de la direction régionale de Normandie, hors courrier parlementaire
Daniel GUILLOT	Chef du service agriculture développement rural et pêche	
Jean-Philippe LE PALLEC	Chef du service des contrôles	
Emmanuelle MONTALS	Adjointe au chef du service des contrôles	*Pour leur domaine de compétence et leur site :* - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence *En cas d'empêchement du directeur régional, de la directrice régionale adjointe et de son chef de service et pour leur domaine de compétence :* - Signer tout document relevant de la direction régionale de Normandie, hors courrier parlementaire
Céline GILLES	Adjointe au chef du service agriculture développement et pêche	
Yannick MISMETTI	Chef du secteur formation professionnelle emploi et aides économiques du site de Caen	
Régis BLAIZOT	Chef du secteur formation professionnelle emploi et aides économiques du site de Rouen	

Article 3 : La présente décision remplace toute décision précédente ayant le même objet.
Elle prend effet à compter de sa date de publication au Bulletin Officiel du ministère en charge de l'agriculture.

Fait à Limoges,
Le 14 OCT. 2021

Le Président directeur général

Stéphane LE MOING

M. le Président Directeur Général (original)

Ampliation :
M. l'Agent Comptable

Copies :
M. Franck CHARON
Mme Anne-Sophie SIMON
M. Daniel GUILLOT
M. Jean-Philippe LE PALLEC
Mme Ségolène GROUALLE
Mme Céline GILLES
M. Yannick MISMETTI
M. Régis BLAIZOT
Mme Emmanuelle MONTALS

DRH
DFJL